

Zoom sur le CIAS du 25 octobre 2011 présidé par le ministre de la F.P.



Par delà la politique d'austérité poursuivie par le gouvernement pour atteindre l'équilibre des finances publiques, les O.S., dont l'**UNSA** ont porté un regard attentif sur l'exécution budgétaire 2011 et sur les perspectives pour 2012 afin que l'ensemble des crédits dédiés à l'action sociale soient consommés.

« En 2012, l'action sociale interministérielle bénéficiera d'un budget de 148 millions d'€, annoncé par le ministre François Sauvadet, lors de ce comité, soit 10 M€ de plus qu'en 2011 ».

- La revalorisation du CESU garde d'enfants d'environ 9%,
- Une réelle politique d'action sociale du logement,
- L'élargissement des conditions d'accès aux chèques vacances pour un budget de 36 M€,
- La mise en place de l'aide à domicile à hauteur de 10 M€,
- Une optimisation du fonctionnement des SRIAS par l'abondement de moyens humains.

L'**UNSA** revendique toujours l'utilisation effective de tous les crédits d'action sociale 2011 !

Une action sociale pour l'enfance et la famille



L'**UNSA** se mobilise pour une politique offensive d'aides aux familles pour la garde d'enfants.



CESU POUR LA GARDE D'ENFANTS 0-3ans et 3-6ans :

→ Ils seront revalorisés avec effet rétroactif au **1er janvier 2011**.

Leurs montants seront portés de 200 à **220 €**, de 350 à **385 €** et de 600 à **655 €**.

Le barème du CESU méritait une actualisation des montants accordés et la mise en adéquation avec le coût de la vie.

La revalorisation s'effectuera sur la base de l'inflation cumulée depuis la mise en place des dispositifs soit 9%. La mise en oeuvre de cette décision impose la modification des circulaires fixant les conditions et les montants d'attribution du CESU. L'**UNSA** étant responsable de la "CP Famille", elle sera attentive à l'examen des nouvelles versions de ces circulaires qui intégreront la revalorisation de ces barèmes, mais aussi, la mise en place d'un justificatif de garde d'enfant à titre onéreux à compter de 2012.

CRÈCHES :

En 2011, 1700 berceaux ont été réservés, soit 2.5 fois plus qu'en 2010.

En effet, dès le début de l'année 2011, un redéploiement de crédits a permis de porter la ligne « crèches » à 21,1 M €. Il a permis de répondre aux demandes des régions, pourtant il faut noter les difficultés liées au système d'exploitation qui ne permet pas de toutes les examiner, en Ile de France notamment.



Le chèque "vacances"

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

L'**UNSA** se mobilise pour un meilleur accès aux vacances : avec les nouvelles conditions d'accès obtenues, 15 000 agents potentiels de plus seront concernés par le chèque vacances.

→ Budget 2012 en hausse avec 36M € et un élargissement des conditions d'accès.

L'augmentation du RFR de 15 % et la création d'une tranche supplémentaire à 25 % ont été acquises grâce au travail syndical depuis octobre 2011.

Pour l'**UNSA**, le constat d'un taux de pénétration de 3.5% des agents de l'Etat n'est plus possible; il faut continuer à agir pour rendre éligibles 75 % des agents et augmenter le nombre d'épargnants.

En 2011, les crédits laissent apparaître une sous consommation des crédits avec seulement 117 000 bénéficiaires pour 28M €.



Une action sociale pour le logement

L'**UNSA** défend une réelle politique d'action sociale du logement.

Il est nécessaire de répondre aux besoins des agents sur le territoire et de faire un bilan du « 5% préfectoral ».

L'orientation politique prise de ne plus affecter de crédits aux logements pour attendre les conclusions de la mission de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA), ajoutée au souci constant de l'administration de ne pas dépasser le montant des crédits octroyés se sont avérés « contre productifs » en freinant la pleine consommation des crédits alors que des projets SRIAS ont reçu des réponses négatives. Le fait de prioriser les demandes de logements sur deux régions (IDF et PACA) et rejeter toutes les autres mesures nouvelles, est à proscrire, au profit d'une étude aux cas par cas et au gré des crédits non consommés.

Pour l'**UNSA**, l'Etat doit investir dans la construction de nouveaux logements ou dans la rénovation d'immeubles anciens, pour répondre à l'ensemble des besoins des agents.

L'**UNSA** se félicite du lancement d'une mission à la demande de l'intersyndicale lors du CIAS du 6 avril 2011 confiée à l'IGA sur le 5% préfectoral qui fera le point sur le parc existant.

L'**UNSA** dénonce cependant la modification du Code de la Construction et l'Habitation, par le décret du 15 février 2011, qui passe le quota de logements réservés par le préfet au bénéfice des agents de l'Etat à la baisse par une rédaction modifiée de « au moins 5% » à « au plus 5% ».

Pour l'**UNSA** un outil de suivi et de gestion accompagné du personnel nécessaire, s'impose impérativement.

L'**UNSA** revendique la révision dès la rentrée de l'Aide à l'Installation des Personnels pour l'exercice 2012 pour répondre aux besoins de mobilité et d'installation.

→ Ainsi l'AIP va connaître un élargissement de ses conditions d'attributions par la modification du barème CV et un budget de 7,5 M€ en 2012.

Une action sociale pour les retraités



L'**UNSA** se mobilise pour rétablir une aide au maintien à domicile pour les retraités

☒ Constat : suppression en 2008 de l'aide ménagère à domicile - 36000 bénéficiaires - 28 M€.

→ Pour 2012 : 10 M €, ont été confirmés au CIAS pour la relance de l'Aide Au Maintien à Domicile (AMD). Elle devrait concerner 6 500 agents. La date de relance de la prestation a été fixée au 31 mars 2012. Le prestataire serait la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

→ Les conditions pour bénéficier de l'AMD :

- Etre âgé de 65 ans ou invalide,
- Avoir une perte d'autonomie relevant des GIR 5 ou 6,
- Avoir besoin d'une AMD avec validation des structures d'évaluation des besoins,
- Rentrer dans les conditions de ressources,
- Ne pas bénéficier d'une ACTP (Allocation Complémentaire pour Tierce Personne).

L'**UNSA** demande :

☒ Une évolution des crédits au regard des besoins au-delà de 12M € pour 2012,

☒ L'extension de l'AMD pour les agents en retraite de moins de 65 ans,

☒ La prise en compte dans le « panier de services » de la CNAV de l'aide ménagère à domicile ainsi que d'autres prestations comme l'aide pour le retour d'hospitalisation et l'amélioration de l'habitat.

Une action sociale pour la restauration



→ 15M€ prévus en 2012.

L'**UNSA** réclame une harmonisation des tarifs et une véritable réponse aux besoins des agents en matière de restauration collective.

En effet les relogements induits par la REATE ont obligé les agents à prendre les transports en commun, faute de parking, mais ne leur permettent plus de disposer d'un RIA de proximité et ainsi ils ne bénéficient plus, ni de la prestation « repas », ni d'un repas équilibré (les sandwiches et autres ne sont que des expédients nocifs pour la santé).

L'**UNSA** dénonce la faiblesse de consommation des crédits sociaux liés à la modernisation des R.I.A.

L'**UNSA** demande la construction de R.I.A. dans les zones où la demande est présente et dépourvue de restauration administrative. Pour la Guadeloupe une demande de faisabilité d'un RIA a été posée.

L'**UNSA** a proposé une harmonisation des tarifs déployés sur le territoire.

La réunion d'un groupe de travail permettant de réviser la circulaire 98 est aussi prévue afin d'envisager des prestations qui devraient être plus communes à l'ensemble fonctionnaires de l'État (notamment pour la prestation repas par exemple).

SRIAS : Section Régionale interministérielle d'Action Sociale

Pour L'**UNSA**, la priorité est de conforter la consommation maximum des crédits et renforcer l'activité des SRIAS pour l'accès des agents aux vacances, à la culture, aux sports et loisirs.

→ Le budget prévu est de 2M € en 2012.

- 250 actions ont reçu un avis favorable soit : 93 % ;
- 13 actions ont eu un avis défavorable ;
- 6 actions restent à préciser.

L'examen complémentaire des budgets non validés intégralement sera réalisé à la CP SRIAS du 5 décembre prochain.

Pour L'**UNSA**, Il s'agit de conforter la consommation maximum des crédits et de renforcer l'activité des SRIAS pour l'accès des agents aux vacances, à la culture, aux sports et loisirs.



Ephéméride

Prochain CIAS : 13 décembre 2011

Réunions préparatoires :

CP famille	: 9 novembre 2011
CP logement	: 24 novembre 2011
CP Restauration	: 30 novembre 2011
CP SRIAS	: 5 décembre 2011
CP Budget	: 6 décembre 2011

